



DOSSIER DE PRESSE

SPACE 2023—Salon International de l'élevage

12-14 septembre 2023



LA RÉGION BRETAGNE, POUR UNE AGRICULTURE VIVANTE ET EXEMPLAIRE

« Les enjeux d'avenir pour notre agriculture sont immenses : assurer la souveraineté alimentaire, poursuivre les transitions et renouveler les générations. Ces défis demandent une mobilisation collective car nous détenons tous une part de la solution pour permettre aux agriculteurs de vivre fièrement de leur métier et d'avoir l'agriculture la plus performante au niveau environnemental. La Bretagne doit rester une terre de polyculture-élevage, nous avons besoin de nos prairies. La Région Bretagne sera présente pour y travailler. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



DES ÉLUS RÉGIONAUX MOBILISÉS POUR L'AGRICULTURE BRETONNE



« Avec les nouvelles aides Agri'Invest, la stratégie pour l'installation et la transmission, le dispositif Agri Bas Carbone, les aides débloquées pour le bio, la Région est pleinement mobilisée pour l'avenir de l'élevage et de l'agriculture bretonne. »

Arnaud Lécuyer
Vice-président de la Région en charge
de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de l'alimentation

« L'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices est la première de nos batailles. La Région sera au rendez-vous de ce défi primordial pour nos territoires, pour notre jeunesse et pour l'avenir de la Bretagne. »

Adeline Yon-Berthelot
Conseillère régionale déléguée à
l'installation



LA POLITIQUE AGRICOLE DE LA RÉGION EN QUELQUES CHIFFRES

L'installation des jeunes agriculteurs

- ◆ 507 porteurs de projets accompagnés en 2022, tous dispositifs confondus (SIA pour les plus de 40 ans, DJA pour les jeunes agriculteurs, prêt d'honneur, mise en réserve), soit 12 M€ dont 7,7 M€ de FEADER,
- ◆ 3 200 installations depuis 2014,
- ◆ 40 % des installations en agriculture biologique en 2021,
- ◆ 89 M€ programmés sur 2023-2027 pour financer la DJA, d'un montant forfaitaire unique de 22 000 €.

Le plan de modernisation des exploitations agricoles

- ◆ Plus de 305 M€ de soutien public depuis 2014, tous financeurs confondus,
- ◆ 9 161 bénéficiaires au total de 2014 à 2020,
- ◆ Pour 2022, 1 560 dossiers soutenus pour 35 M€ de soutien public dont 4,3M€ de crédits Région.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et les aides à l'agriculture biologique

- ◆ 340 M€ engagés sur la période 2014-2022, dont 187 M€ de FEADER,
- ◆ 6 000 exploitations aidées depuis 2015,
- ◆ 35% des exploitations en bovin lait et viande sont engagées dans des MAEC système ou en bio,
- ◆ 125 M€ pour soutenir les exploitations bio (toutes mesures confondues),
- ◆ 1 900 exploitations engagées en Conversion (CAB) ou en Maintien en agriculture biologique (MAB).

Le programme Breizh Bocage

- ◆ 27,5 M€ pour l'agroforesterie dans la prochaine programmation, en forte augmentation,
- ◆ 5 600 exploitations agricoles ont planté des haies sur leurs parcelles depuis 2015,
- ◆ 500 km de haies plantés chaque année,
- ◆ Un nouveau "plan arbre" pour planter 5 millions d'arbres en Bretagne.

Jeudi 7 septembre 2022,
à Rennes

Avant le SPACE 2022 (12-14 septembre)

L'avenir de l'agriculture bretonne, priorité de la Région

Comme chaque année au Parc Expo de Rennes, le SPACE, salon international de l'élevage, accueillera pendant trois jours tous les acteurs du monde agricole. À la veille de ce rendez-vous incontournable, où l'avenir de l'agriculture occupera le devant de la scène, le Président de Région a fait le point, jeudi, sur les grands dossiers du moment et les enjeux de ces prochains mois. « *Le renouvellement des générations reste la priorité pour garantir la pérennité de notre agriculture, et œuvrer pour notre souveraineté alimentaire* », a rappelé Loïg Chesnais-Girard.

L'objectif de la Région est favoriser une agriculture du **produire mieux**, en respectant les limites des écosystèmes, tout en assumant son rôle dans la souveraineté **alimentaire** du continent.

Les agriculteurs sont déjà engagés dans les transitions : 6 000 agriculteurs engagés en MAEC et en Bio, 5 600 agriculteurs engagés dans le programme Breizh Bocage, et plus largement dans toutes les transitions (investissements énergétiques, réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, réduction de l'empreinte carbone). En parallèle, au travers de la nouvelle programmation des fonds européens, la Région souhaite faire du **renouvellement des générations** et du **maintien d'une agriculture de qualité** les pierres angulaires de sa politique de soutien au secteur.

La Région sait pouvoir compter sur **l'ensemble des acteurs agricoles bretons** pour participer à cette dynamique, comme en témoignent la participation aux Etats Généraux de l'Installation et de la Transmission (EGIT) et le prochain développement des contrats de transition, via le **dispositif d'aide régional Agri'Invest**, qui doivent permettre à chaque agriculteur de progresser en fonction de sa situation sur les sujets de l'eau, de la biodiversité et du carbone.

Autre exemple : soucieuse d'aider les exploitations à réduire leur dépendance au carbone, la Région Bretagne a lancé, en mai dernier, le **dispositif Agri Bas Carbone** qui permettra aux agriculteurs d'amorcer ou d'amplifier la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**. Concrétisé par le financement d'une expertise technique, adapté à chaque exploitation, ce dispositif accompagnera les exploitants agricoles concernés dans une démarche de sensibilisation et de progrès vers des pratiques vertueuses.

Si les transition et le renouvellement des générations sont les priorités de la Région, le **foncier agricole** fait aussi partie des préoccupations de la collectivité. Loïg Chesnais-Girard l'a rappelé à l'occasion de la concertation menée par la Région pour appliquer les objectifs du **ZAN (Zéro Artificialisation Nette)**. Unique en France, elle a permis d'esquisser un nouveau modèle de développement breton, qui allie attractivité économique, accroissement de la démographie et protection des terres agricoles. Dans les travaux pour le nouveau Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA) les élus régionaux ont aussi plaider fortement pour inscrire **l'installation de nouveaux agriculteurs comme priorité première**.



OBJECTIF : AIDER 1 000 INSTALLATIONS PAR AN!

Parmi les principales régions agricoles d'Europe, la Bretagne joue un rôle fondamental dans la souveraineté alimentaire de notre pays et notre continent. Grâce à une typologie originale, l'agriculture bretonne s'appuie sur de nombreuses exploitations familiales, à taille humaine, permettant une certaine maîtrise du capital et de l'outil de travail. Menacé par l'évolution de la démographie agricole, elle entre dans une période cruciale pour son avenir : près d'un agriculteur sur deux en Bretagne partira en retraite dans les dix années qui viennent. Confrontée à ce constat inquiétant, et face aux enjeux de la nécessaire transition agro-écologique, la Région Bretagne met en place une nouvelle stratégie globale et partenariale en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs, et la transmission des exploitations.

Renouveler les générations, préserver les terres agricoles de l'artificialisation et accélérer les transitions : voilà les objectifs de la stratégie régionale pour l'installation et la transmission en agriculture, présentée par **Arnaud Lécuyer, Vice-président de la Région Bretagne** en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation, lors de la session du Conseil Régional le vendredi 16 décembre dernier. Adoptée par l'assemblée, cette nouvelle étape fait suite aux Etats généraux de l'installation-transmission (EGIT) au cours desquelles près de 200 acteurs du monde agricole breton ont été associés pour une démarche inédite. A la clef, au sein de cette nouvelle stratégie, **des solutions pratiques et concrètes** favorisant le renouvellement des générations, condition cruciale pour l'avenir du modèle agricole breton.

Chaque année, **2 500 candidats entament le parcours pour démarrer une activité**, ce qui témoigne d'un réel potentiel, mais seulement 1/3 des départs à la retraite est compensé par les nouvelles installations. Les exploitants **âgés de 55 ans et plus, dits seniors, censés partir en retraite dans les 10 ans**, sont à la tête de près de la moitié des exploitations de la région et de 45 % de la superficie agricole utilisée (SAU). C'est en partant de cette équation, et confiant dans la volonté de l'ensemble des acteurs du secteur de travailler ensemble, que la Région a adopté cette nouvelle stratégie.

6 axes d'actions, pour l'agriculture de demain

Pour enrayer la chute de la démographie, et participer à la pérennité du secteur, aucune solution miracle n'existe. La Région a choisi de favoriser la pluralité des approches, suivant ses compétences, afin d'actionner tous les leviers disponibles. Voici un point d'étape sur les actions de cette nouvelle stratégie déjà engagées.

Améliorer la transmissibilité des exploitations agricoles bretonnes. La Région s'engage à la mise en place d'un « diagnostic 360° » qui constituera une approche complète de l'exploitation et de son potentiel de reprise. Le travail sur ce diagnostic va démarrer dès septembre et il est prévu de lancer ce dispositif début 2024.

Accompagner les projets d'installation. La nouvelle Dotation Jeune Agriculteur (DJA) qui accompagne l'installation des jeunes est désormais une aide unique forfaitaire de

22 000 €, opérationnelle depuis le 1^{er} avril ; le prêt d'honneur Brit agricole est renforcé et désormais ouvert à toutes les filières, et le du soutien aux plus de 40 ans est passé de 6 000 € à 8 000 € par projet.

Préserver, restructurer et orienter l'usage du foncier agricole. Un travail partenarial est en cours avec la SAFER, la Chambre Régionale d'agriculture et les EPCI afin d'amplifier les actions et de mieux les structurer. La Région s'est également fortement mobilisée auprès de l'Etat pour inscrire l'installation de nouveaux agriculteurs comme priorité n°1 du nouveau Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA).



Attirer et former aux métiers de l'agriculture.

La Région accompagne le développement des formations dans les lycées agricoles. Elle assure également leur fonctionnement et leur investissement, tant au niveau des formations scolaires qu'en apprentissage. Les nouvelles formations **QUALIF Emploi** se mettent en œuvre à partir de septembre. Sur l'année à venir, 650 parcours sont disponibles

pour les demandeurs d'emploi dans les différents métiers du secteur de l'agriculture dont 260 directement liés à l'installation.

Territorialiser l'installation-transmission. Depuis juillet 2023, grâce aux nouvelles conventions signées avec la Région, 50 EPCI bretons proposent un complément d'aide à l'installation.

Développer une stratégie de communication régionale, notamment pour encourager la transmission des exploitations, plutôt que l'agrandissement. L'objectif est aussi de communiquer largement sur les métiers de l'agriculture bretonne, et valoriser la pluralité des professions, la diversité des systèmes en Bretagne, les évolutions et les transitions en cours.

La Région Bretagne prône **un modèle d'agriculture familial, à taille humaine**, basée sur un système de polyculture élevage ayant démontré sa capacité à répondre aux enjeux de transition qui sont devant nous, par le développement des prairies et du bocage notamment, et le façonnement de nos paysages. C'est parce que nous avons cette **ambition commune que le renouvellement des générations est un impératif historique.**

AGRI'INVEST : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

En remplacement des plans de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAEA), la collectivité lance Agri'Invest, un nouveau dispositif pour l'accompagnement des transitions et la modernisation des exploitations. Son but : permettre à l'agriculture bretonne de rester compétitive, en adaptant ses usages à la transition agroécologique, améliorer les conditions de travail et attirer une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices.

Le dispositif Agri'Invest s'inscrit dans le cadre de la programmation 2023-2027 du fonds européen FEADER, en déclinaison du Plan Stratégique National, élaboré par l'État. Dans un contexte global de transition, l'agriculture bretonne est au carrefour de nombreux enjeux.

Grâce au soutien de la Région Bretagne, l'objectif est de permettre aux agriculteurs **d'améliorer leur impact sur le climat, la ressource en eau et la biodiversité, de se moderniser, d'améliorer le bien-être animal, les conditions de travail** sur les exploitations agricoles et de favoriser la diversification et les investissements collectifs.

Agri'Invest introduit la notion de contrat de transition agro-écologique. Ce contrat devient une condition d'accès et une grille de sélection aux investissements productifs et de transformation à la ferme pour aider les agriculteurs à valoriser leurs démarches de transition dans trois domaines : réduction de leur impact sur l'eau, le climat et la biodiversité.

Le dispositif Agri'invest est financé par le fonds européen FEADER, à hauteur de 49 M€, et par la Région, pour 32 M€, sur les cinq prochaines années. Il se décline en quatre type d'investissement :

- **Les investissements résilients**, soutenus à hauteur de 40 %, dans du matériel ou des équipements en faveur du climat et de la biodiversité d'une part, et ceux préservant la ressource en eau, d'autre part ;

- **Les investissements productifs**, supérieurs à 15 000 €, seront aidés à hauteur de 25 % (avec un bonus de 15 % pour les jeunes agriculteurs et pour l'agriculture bio et de 10 % pour les filières à enjeu de pérennité). Les bénéficiaires devront valider un contrat de transition agro-écologique.

De nombreux investissements sont éligibles : construction de bâtiments neufs pour les filières végétales, les ruminants et les apiculteurs, aménagements intérieurs et extérieurs, équipements de traite, apicoles, de gestion des effluents, de manipulation des animaux, pour le bien-être animal, équipements d'ergonomie au travail ;

- **Les investissements de transformation et la vente à la ferme.** Les agriculteurs pourront être aidés à hauteur de 25 % (avec un bonus de 15% pour les JA et Bio ainsi que les collectifs et de 10% pour les filières à enjeu de pérennité). Les dépenses éligibles sont la construction de bâtiments neufs pour la transformation ou vente à la ferme et l'équipement de ces bâtiments.

- **Les investissements biosécurité des filières volailles**, permettant notamment de lutter contre les épizooties: alimentation et qualité de l'air, lutte contre la faune sauvage, nettoyage, aménagement des extérieurs, accès contrôlé à l'élevage, etc.

Pour Loïc Chesnais-Girard, Président de la Région :
« C'est une nouvelle étape importante pour accompagner nos agriculteurs, leur permettre de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Nous voulons une agriculture exemplaire en Bretagne, et Agri'invest est une pierre à l'édifice »

La Région débloque des aides exceptionnelles pour l'agriculture bio

Depuis plusieurs mois, sous les coups de l'inflation, les exploitants et les filières agricoles bio souffrent d'une forte baisse de la consommation, une crise nationale qui n'épargne pas la Bretagne. Face à cette situation très préoccupante, la Région a annoncé en avril dernier **la mobilisation de fonds européens et régionaux (5,5 M€ en 2023, 5,5 M€ en 2024)** pour aider les agriculteurs bio à surmonter la crise et éviter les « déconversions ».

En complément de ces aides exceptionnelles débloquées et du fonds national de soutien à la bio annoncé par le ministère de l'agriculture, la Région Bretagne interviendra, **de manière unique en France**, à hauteur de **955 000 €** afin de s'assurer que l'ensemble des jeunes agriculteurs, demandeurs de ce soutien exceptionnel, soient accompagnés, en cohérence avec sa politique de soutien à l'installation.

Dans sa volonté de soutenir la filière, la Région Bretagne met en place son plan bio, en soutenant à hauteur de 150 000 € **un plan de communication** pour encourager la consommation de produits bio bretons, en maintenant en 2024 **l'aide au maintien à l'agriculture biologique (MAB)**, dispositif qui disparaît de la PAC 2023, et en déployant un soutien à la filière via la **commande publique**, afin d'augmenter la part du bio local dans les approvisionnements des cantines des lycées. Aujourd'hui, **la part du bio dans les cantines est de 16,4%**, (27,1% pour l'ensemble des produits durables et sous signe de qualité), bien au-delà de la moyenne nationale. Cette décision représente un effort budgétaire de 1,35 M€ supplémentaires au titre de la politique des lycées.

LE STAND RÉGION BRETAGNE AU SPACE

(HALL N°5—ALLÉE B—STAND N°42)

Région d'agriculture par excellence, la Bretagne sera de nouveau au rendez-vous au SPACE, grâce à un stand qui mettra à l'honneur le travail des agriculteurs. Placé sous le signe de l'installation des jeunes agriculteurs et de la transmission des exploitations, il évoquera aussi la poursuite des transitions agro-écologiques, les engagements et les actions de la collectivité.

La Bretagne n'est pas seulement l'une des principales régions agricoles, elle est aussi un pôle français en matière de technologies de l'information et de la communication. La Région a initié le programme AGRETIC, il y a 10 ans. Piloté par l'agence économique Bretagne Développement Innovation (BDI), en lien avec les chambres d'agriculture, il vise à développer l'usage des technologies numériques dans les filières agricoles et agroalimentaires.

Au SPACE, Bretagne Développement Innovation et la Chambre d'Agriculture de Bretagne mettront en valeur 10 démonstrations de projets, proposant autant de nouvelles solutions numériques qui pourront équiper la ferme de demain.

Par ailleurs, la Région Bretagne, en lien avec l'ANEFA, Pôle emploi et la Chambre régionale d'agriculture, organise à l'occasion du SPACE un 2^e évènement « Agridays », le jeudi 14 septembre.

L'initiative « Agridays » consiste à mobiliser des partenaires de l'emploi et de la formation afin d'accompagner les personnes en recherche d'emploi vers les métiers agricoles et plus précisément l'installation.

Après un premier évènement, sous forme de *job dating* en marge du dernier Salon de l'Agriculture à Paris, ce second rendez-vous réunira les professionnels de l'accompagnement (conseillers Pôle emploi, Missions locales, organismes de formation – PREPA...) dans le cadre du SPACE pour les sensibiliser à l'évolution des métiers, des formations et des emplois disponibles.

Les rendez-vous à ne pas manquer :

- Loïg Chesnais-Girard participe à la **visite inaugurale du SPACE**, mardi 12 septembre, à partir de 7h30, au côté du ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau.
- **2^e session « Agridays »**, jeudi 14 septembre à partir de 10h.
- **Cocktail de la Région sur le stand Bretagne**, jeudi 14 septembre à partir de 12h.
- Commission agriculture de l'association **Régions de France**, suivie d'une conférence de presse, jeudi 14 septembre à 15h30.



La Bretagne, 1^{ère} Région pour la haie et le bocage

La Bretagne se place aujourd'hui au premier rang des Régions engagées dans la préservation, le renouvellement et la valorisation des haies. Breizh Bocage, le programme de la Région, est le fer de lance de cette politique volontariste : il finance les plantations, via les fonds européens FEADER, avec la participation de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des départements et intercommunalités. Ces dernières, avec les syndicats de bassins versants, jouent un rôle de mobilisation et d'animation de premier ordre sur chacun des territoires. A ce jour, 44 collectivités sont engagées dans ce programme, représentant près de 90% du territoire breton. Sur la programmation 2015-2022, la Bretagne concentre, à elle seule, 65% de l'effort national de plantations.

Ce programme, voulu par la Région Bretagne, fait figure d'exemple, à l'heure où a été lancée, le 10 mai dernier par le ministère de l'Agriculture, la construction un Pacte en faveur des haies. Après deux premières phases prometteuses, Breizh Bocage est entré dans une 3^e phase en 2023, avec l'ambition de poursuivre les actions en faveur de la gestion durable des haies et leur valorisation économique

Les agriculteurs bretons sont bien entendu au cœur de cette chaîne bocagère. En fonction de l'expérience de chacun, l'implication autour du bocage varie dans le milieu agricole. Si la plupart des agriculteurs sous-traitent l'entretien des haies sur leurs exploitations, d'autres choisissent de les exploiter eux-mêmes, et les valorisent en autoconsommation ou en vente directe. L'un des objectifs de Breizh Bocage est donc de continuer d'impliquer les agriculteurs, comme partie intégrante de la valorisation du milieu bocager.

Breizh Bocage en quelques chiffres

5 600 exploitations agricoles concernées
50 M€ dédiés aux programmes Breizh Bocage 1 et 2
6 000 km de haies plantées (fin 2022)
2/3 de l'effort national en Bretagne
50 postes financés pour l'animation du programme

SOUTENIR L'INSTALLATION & LA TRANSMISSION

NOS PRIORITES :

- * Assurer le renouvellement des générations
- * Préserver le mode d'exploitation familial
- * Faciliter l'accès au foncier

CHIFFRES CLÉS :

- * 26 335 exploitations agricoles
- * 500 installations aidées par an, dont 1/3 en agriculture biologique
- * 1/2 des exploitant-es agricoles âgé-es de plus de 50 ans

Atteindre
1 000 installations
aidées par an
d'ici 2028